



DECISION DU MAIRE

Prise en vertu d'une délégation donnée par le Conseil Municipal
(Article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales)

N°2024-012-BIS (REPLACE N°2024-012)

Le Maire,

- Vu la délibération 2020.05.27.021-2 du Conseil Municipal en date du 27 mai 2020, prise conformément à l'article L2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales, donnant délégation du Conseil Municipal à Monsieur le Maire de Launaguet afin de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toutes décisions concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;
- Vu les articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique ;
- Vu le marché de Fournitures de denrées alimentaires n°2022-005

Considérant :

- Qu'une consultation allotie a été lancée pour le renouvellement du marché de « denrées alimentaires » - période 2023-2026 ;
- Que chaque lot fait l'objet d'un accord-cadre et que chaque accord-cadre est attribué à un opérateur économique ;
- Que pour chaque lot il a été fait un estimatif des besoins ;
- Qu'au vu de l'accroissement des besoins et de l'augmentation des commandes cet estimatif s'avère insuffisant ;
- Qu'au vu de cette insuffisance, il est nécessaire de modifier les montants pour adapter la capacité de paiement sur chaque lot et la nécessité d'établir un avenant pour le marché n°2022-005 « Fournitures de denrées alimentaires » ;

DECIDE

ARTICLE 1 : de conclure et de signer l'avenant n°1 destiné au marché de « Fournitures de denrées alimentaires » n°2022-005 avec les sociétés ci-dessous et dans les conditions ci-annexées :

- ☞ **SAS VIANDES OCCITANES (lot n°1-2-3)** – ZI Albasud, 200 avenue du Portugal –**MONTAUBAN (82)**
- ☞ **GROUPE GP (lot n°8)** – ZA de Fortuneau - 23 Chemin de Daurelle- **MONTELMAR (26)**
Maison Alex – ZAE les Cadaux – 1251 avenue Pierre Ottavioli –**SAINT SULPICE LA POINTE (81)**
- ☞ **EARL PROUZIC (lot n°11)** – 21 chemin de Prouzic –**VALENTINE (31)**
- ☞ **POMONA EPISAVEUR (lot n°14)** – Zac Eurocentre – 1 avenue de L'Hers –**CASTELNAU D'ESTRETEFONDS (31)**
- ☞ **SALADE 2 FRUITS (lot n°16)** – Route de st REMY –**MAILLANE (13)**

ARTICLE 2 : Le présent avenant prend effet au 01/12/2023.

ARTICLE 3 : Les sommes nécessaires au règlement de cet avenant sont inscrites au Budget 2023.

ARTICLE 4 : Monsieur le Maire rendra compte de cette décision lors de la prochaine séance du Conseil Municipal.

A Launaguet, le 02/02/2024



Le Maire,


Michel ROUGÉ



MARCHES PUBLICS 2022.005L/1

AVENANT N°1 - LOT N°1 - ENTREPRISE VIANDES OCCITANES

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

VILLE DE LAUNAGUET
Hôtel de ville
95 chemin des COMBES
31140 LAUNAGUET

Représenté par : Michel ROUGE, Maire

Tel : 05 61 37 64 61

Mail : marchés-publics@mairie-launaguët.fr

B - Identification du titulaire du marché public

LOT N°1 : VIANDE FRAICHE BOVINE ET OVINE CONVENTIONNELLE

VIANDES OCCITANES
ZI ALBASUD
200 avenue du Portugal
82 000 Montauban

Représenté par : Jean-François AUDIN, Co gérant

Tel : 05 63 91 19 69

Mail : benoitastoul@viandes-occitanes.com

Siret : 449 867 050 000 22

C - Objet du marché public

■ **Objet du marché public:**

FOURNITURES DE DENREES ALIMENTAIRES

Référence du marché 2022.005L/1

- Date de la notification du marché public : 01/01/2023
- Durée d'exécution du marché public : 12 mois ou 365 jours – reconductible 3 fois
- Montant initial du marché public – lot 1 :
 - Taux de la TVA : 5.5%
 - Montant HT : 13 942.00€
 - Montant TTC : 14 798.81€

D - Objet de l'avenant

- Modifications introduites par le présent avenant :

Les modifications de l'avenant portent sur l'acte d'engagement article 5 « Prix ». Cette modification se justifie par une augmentation, un accroissement des besoins et des commandes de la collectivité. Pour ce faire, il s'agit d'augmenter de 10% le montant maximum du lot n°1 – viandes bovine et ovine conventionnelles.

	Montant HT initial	Application augmentation avenant 10%	Montant HT avec augmentation	Montant TTC (TVA 5.50%) avec augmentation
Lot 1 annuel	13 942.00	1394.20	15 336.20	16 179.69

- Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

Non Oui

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 5.50%
- Montant HT : 1394.20€
- Montant TTC : 1468.56€
- % d'écart introduit par l'avenant : 10%

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 5.50%
- Montant HT : 15 336.20€
- Montant TTC : 16 179.69€

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
ISSOLAN JP. Coordonnateur	MONTMAYON 11/01/2024	

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : LAUNAGUET, le 10 décembre

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)



G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

LRAR reçue le 5/01/2024

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Envoyé en préfecture le 17/06/2024

Reçu en préfecture le 17/06/2024

Publié le

Berger
Levrault

ID : 031-213102825-20240202-DEC220240122-AU



Maire	Elus	URBA	Affaires Juridiques	CCAS MPE
DGS Secr. DGS	VILLE DE LAUNAGUET Reçu le :			Com Culture
Secr. Maire	15 JAN. 2024			S.T.
RH	N°.....			P.M.
Informa- -tique	FINANCES Marchés publics	CLSH/ PIJ Serv. Jeunes	Restaurant scolaire / AFFAIRES SCOLAIRES	Accusé Réception Entreprise

MARCHES PUBLICS 2022.005L/2

AVENANT N°2 - LOT N°2 - ENTREPRISE VIANDES OCCITANES

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

VILLE DE LAUNAGUET
Hôtel de ville
95 chemin des COMBES
31140 LAUNAGUET

Représenté par : Michel ROUGE, Maire

Tel : 05 61 37 64 61

Mail : marchés-publics@mairie-launaguet.fr

B - Identification du titulaire du marché public

LOT N°2: VIANDE FRAICHE DE BŒUF LABEL ROUGE

VIANDES OCCITANES
ZI ALBASUD
200 avenue du Portugal
82 000 Montauban

Représenté par : Jean-François AUDIN, Co gérant

Tel : 05 63 91 19 69

Mail : benoitastoul@viandes-occitanes.com

Siret : 449 867 050 000 22

C - Objet du marché public

■ Objet du marché public:

FOURNITURES DE DENREES ALIMENTAIRES

Référence du marché 2022.005L/2

- Date de la notification du marché public : 01/01/2023
- Durée d'exécution du marché public : 12 mois ou 365 jours – reconductible 3 fois
- Montant initial du marché public – lot 2 :
 - Taux de la TVA : 5.5%
 - Montant HT : 6519.00€
 - Montant TTC : 6877.54€

D - Objet de l'avenant

- Modifications introduites par le présent avenant :

Les modifications de l'avenant portent sur l'acte d'engagement article 5 « Prix ». Cette modification se justifie par une augmentation, un accroissement des besoins et des commandes de la collectivité. Pour ce faire, il s'agit d'augmenter de 10% le montant maximum du lot n°2 – viandes fraîche de bœuf label rouge.

	Montant HT initial	Application augmentation avenant 10%	Montant HT avec augmentation	Montant TTC (TVA 5.50%) avec augmentation
Lot 2 annuel	6519.00	651.90	7170.90	7565.29

- Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

Non Oui

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 5.50%
- Montant HT : 651.90€
- Montant TTC : 687.75€
- % d'écart introduit par l'avenant : 10%

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 5.50%
- Montant HT : 7170.90€
- Montant TTC : 7565.29 €

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
ISOLAN J.P Co-gérant	MONTAUBAN 11/01/24	

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :
(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : LAUNAGUET , le 10 DECEMBRE 2023

Signature
(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)



G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

LRAR reçue le 5/01/2024

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)



Le Maire	Elus	URBA	Affaires Juridiques	CCAS MPSP
BSS Sec. BSS	VILLE DE LAUNAGUET Reçu le :			Com. Comm.
Secr. Maire	15 JAN. 2024			S.T.
RH	N°.....136.....			P.M.
Informa-tique	Marchés publics	CLSH/ PJJ Serv. Jeunes	Restaurant scolaire AFFAIRES SCOLAIRES	Avenue de l'Entreprise

MARCHES PUBLICS 2022.005L/3

AVENANT N°3 - LOT N°3 - ENTREPRISE VIANDES OCCITANES

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

VILLE DE LAUNAGUET
Hôtel de ville
95 chemin des COMBES
31140 LAUNAGUET

Représenté par : **Michel ROUGE, Maire**

Tel : 05 61 37 64 61
Mail : marchés-publics@mairie-launaguet.fr

B - Identification du titulaire du marché public

LOT N°3 : VIANDE FRAICHE DE VEAU LABEL ROUGE

VIANDES OCCITANES
ZI ALBASUD
200 avenue du Portugal
82 000 Montauban

Représenté par : **Jean-François AUDIN, Co gérant**

Tel : 05 63 91 19 69
Mail : benoitastoul@viandes-occitanes.com
Siret : 449 867 050 000 22

C - Objet du marché public

■ Objet du marché public:
FOURNITURES DE DENREES ALIMENTAIRES

Référence du marché 2022.005L/3

- Date de la notification du marché public : 01/01/2023
- Durée d'exécution du marché public : 12 mois ou 365 jours – reconductible 3 fois
- Montant initial du marché public – lot 3 :
 - Taux de la TVA : 5.5%
 - Montant HT : 2550€
 - Montant TTC : 2690.25€

D - Objet de l'avenant

- Modifications introduites par le présent avenant :

Les modifications de l'avenant portent sur l'acte d'engagement article 5 « Prix ». Cette modification se justifie par une augmentation, un accroissement des besoins et des commandes de la collectivité. Pour ce faire, il s'agit d'augmenter de 10% le montant maximum du lot n°3 – viandes fraiche de veau Label Rouge.

	Montant HT initial	Application augmentation avenant 10%	Montant HT avec augmentation	Montant TTC (TVA 5.50%) avec augmentation
Lot 3 annuel	2550.00	255.00	2805.00	2959.27

- Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

Non

Oui

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 5.50%
- Montant HT : 255.00€
- Montant TTC :269.02€
- % d'écart introduit par l'avenant : 10%

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 5.50%
- Montant HT :2805.00€
- Montant TTC :2959.27€

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
ISSOLAN JP Co-gérant	MONTAUBAN 11/01/2024	

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : LAUNAGUET, le 10 décembre 2023

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)





G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

LRAR reçue le 5/01/24

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)



Le Maire	Elus	URBA	Affaires Juridiques	CCAS MPE
DGS Secr. DGS	VILLE DE LAUNAGUET Reçu le :			Com Culture
Secr. Maire	29 JAN. 2024			S.T.
RH	N° 330			P.M
Informa-tique	FINANCES MARCHÉS publics	CLSH/ PIJ Serv. Jeunes	Restaurent soclaire / AFFAIRES SCOLAIRES	Accueil Etat-civil Elections

MARCHES PUBLICS 2022.005L/8

AVENANT N°7- LOT N°8 - ENTREPRISE GROUPE GP – MAISON ALEX

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

VILLE DE LAUNAGUET
Hôtel de ville
95 chemin des COMBES
31140 LAUNAGUET

Représenté par : Michel ROUGE, Maire

Tel : 05 61 37 64 61
Mail : marchés-publics@mairie-launaguet.fr

B - Identification du titulaire du marché public

LOT N°8 : VIANDE FRAICHE PORCINE CONVENTIONNELLE ET LABEL ROUGE

SAS MAISON ALEX – GROUPE GP
2 impasse Barbara – ZA Fondeyre – 31200 TOULOUSE
31 800 ST GAUDENS

Représenté par : David LECOMTE, Directeur de site

Tel : 05 61 47 69 88
Mail : benoit.nayraguet@goupegp.com
Siret : 388 552 069 000130

C - Objet du marché public

■ Objet du marché public:
FOURNITURES DE DENREES ALIMENTAIRES

Référence du marché 2022.005L/8

- Date de la notification du marché public : 01/01/2023
- Durée d'exécution du marché public : 12 mois ou 365 jours – reconductible 3 fois
- Montant initial du marché public – lot 8 :
 - Taux de la TVA : 5.5%
 - Montant HT : 6475.00€
 - Montant TTC : 6831.12€

D - Objet de l'avenant

- Modifications introduites par le présent avenant :

Les modifications de l'avenant portent sur l'acte d'engagement article 5 « Prix ». Cette modification se justifie par une augmentation, un accroissement des besoins et des commandes de la collectivité. Pour ce faire, il s'agit d'augmenter de 10% le montant maximum du lot n°8 – viandes fraiche porcine conventionnelle et Label Rouge.

	Montant HT initial	Application augmentation avenant 10%	Montant HT avec augmentation	Montant TTC (TVA 5.50%) avec augmentation
Lot 8 annuel	6475.00	647.50	7122.50	7514.23

- Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

Non Oui

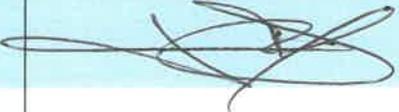
Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 5.50%
- Montant HT : 647.50€
- Montant TTC : 683.11€
- % d'écart introduit par l'avenant : 10%

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 5.50%
- Montant HT : 7122.50€
- Montant TTC : 7514.23€

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
DAVID LE COMTE Directeur de Site	ST SULPICE (A. POINTE (81370))	
	Le 24/01/24	

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : CAUDALET, le 20⁰ DEC 2024

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)




G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)



MARCHES PUBLICS 2022.005L/11 AVENANT N°9 - LOT N°11- ENTREPRISE EARL PROUZIC

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

VILLE DE LAUNAGUET
Hôtel de ville
95 chemin des COMBES
31140 LAUNAGUET

Représenté par : **Michel ROUGE, Maire**

Tel : 05 61 37 64 61
Mail : marchés-publics@mairie-launaguét.fr

B - Identification du titulaire du marché public

LOT N°11 : YAOURTS ET FROMAGES BLANCS FERMIERS OU EQUIVALENT

EARL DE PROUZIC
21 chemin de Prouzic
31 800 VALENTINE

Représenté par : **CAZAUX Jean- François, gérant**

Tel : 06 73 36 47 02 / 05 61 89 49 44
Mail : earl.de.prouzic1@wanadoo.fr
Siret : 377 756 242 00014

J. F. cazaux @ la ferme de prouzic - fr.

C - Objet du marché public

■ Objet du marché public:
FOURNITURES DE DENREES ALIMENTAIRES

Référence du marché 2022.005L/11

■ Date de la notification du marché public : 01/01/2023

- Durée d'exécution du marché public : 12 mois ou 365 jours – reconductible 3 fois

- Montant initial du marché public – lot 11 :

- Taux de la TVA : 5.5%
- Montant HT : 9125.00€
- Montant TTC : 9626.88€

D - Objet de l'avenant

- Modifications introduites par le présent avenant :

Les modifications de l'avenant portent sur l'acte d'engagement article 5 « Prix ». Cette modification se justifie par une augmentation, un accroissement des besoins et des commandes de la collectivité. Pour ce faire, il s'agit d'augmenter de 10% le montant maximum du lot n°11 – yaourts et fromages blancs fermiers ou équivalent.

	Montant HT initial	Application augmentation avenant 10%	Montant HT avec augmentation	Montant TTC (TVA 5.50%) avec augmentation
Lot 11 annuel	9125.00	912.50	10 037.50	10589.56

- Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

Non Oui

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 5.50%
- Montant HT : 912.50€
- Montant TTC : 962.68€
- % d'écart introduit par l'avenant : 10%

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 5.50%
- Montant HT : 10 037.50€
- Montant TTC : 10 589.56€

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
CAZAUX Jean - François Gérant	4/1/24 Valentin	

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : LAUNAGUET, le 10⁰ Decembre 2023

Signature
(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)



G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)



MARCHES PUBLICS 2022.005L/14
**AVENANT N°8 - LOT N°14 – ENTREPRISE SAS POMONA
EPISAVEURS**

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

VILLE DE LAUNAGUET
Hôtel de ville
95 chemin des COMBES
31140 LAUNAGUET

Représenté par : Michel ROUGE, Maire

Tel : 05 61 37 64 61
Mail : marchés-publics@mairie-launaguet.fr

B - Identification du titulaire du marché public

LOT N°14 : PRODUIT D'EPICERIE ISSUE DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

SAS POMONA EPISAVEURS
Zac Eurocentre
1 avenue de L'Hers
31621 CASTELNAU D'ESTRETEFOND

Représenté par : CAZENAVE Thierry, Directeur

Tel : 05 34 42 28 90
Mail : pes-mpy-marches-publics@episaveurs.fr
Siret : 476 980 321 003 60

C - Objet du marché public

■ **Objet du marché public:**
FOURNITURES DE DENREES ALIMENTAIRES

Référence du marché 2022.005L/14

- Date de la notification du marché public : 01/01/2023
- Durée d'exécution du marché public : 12 mois ou 365 jours – reconductible 3 fois

- Montant initial du marché public – lot 14 :
 - Taux de la TVA : 5.5%
 - Montant HT : 20 082.73€
 - Montant TTC : 21 187.28€

D - Objet de l'avenant

- Modifications introduites par le présent avenant :

Les modifications de l'avenant portent sur l'acte d'engagement article 5 « Prix ». Cette modification se justifie par une augmentation, un accroissement des besoins et des commandes de la collectivité. Pour ce faire, il s'agit d'augmenter de 10% le montant maximum du lot n°14 – produits d'épicerie issus de l'agriculture biologique.

	Montant HT initial	Application augmentation avenant 10%	Montant HT avec augmentation	Montant TTC (TVA 5.50%) avec augmentation
Lot 14 annuel	20 082.73	2008.27	22 091.00	23 305.16

- Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

Non Oui

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 5.50%
- Montant HT : 2008.27€
- Montant TTC : 2118.72€
- % d'écart introduit par l'avenant : 10%

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 5.50%
- Montant HT : 22 091.00€
- Montant TTC : 23 305.16€

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
<p>Madame ROUX Dominique Responsable ADJ et Marchés Publics</p>	<p>A Castelnau d'Estretfonds Le 15 janvier 2024</p>	<p>SAS POMONA EPISAVEURS 1 Avenue de l'HERS ZAC Eurocentre 31620 CASTELNAU D'ESTRETFONDS SIRET : 476 880 321 00360 TEL : 05 67 52 44 52</p>

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :
(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : , le 30/05/2024

Signature
(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)



G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)



MARCHÉS PUBLICS 2022.005L/16
AVENANT N°10 - LOT N°16- ENTREPRISE SAS SALADE 2 FRUITS

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

VILLE DE LAUNAGUET
Hôtel de ville
95 chemin des COMBES
31140 LAUNAGUET

Représenté par : Michel ROUGE, Maire

Tel : 05 61 37 64 61
Mail : marchés-publics@mairie-launaguet.fr

B - Identification du titulaire du marché public

LOT N°16 : FRUITS ET LEGUMES ISSUS DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

SAS SALADE 2 FRUITS
Route de st Rémy de Provence
13 910 MAILLANE

Représenté par : TISSOT YANNICK, gérant

Tel : 04 13 60 00 13
Mail : marchespublics@salade2fruits.fr
Siret : 511 118 929 00039

C - Objet du marché public

■ Objet du marché public:
FOURNITURES DE DENREES ALIMENTAIRES

Référence du marché 2022.005L/16

■ Date de la notification du marché public : 01/01/2023

- Durée d'exécution du marché public : 12 mois ou 365 jours – reconductible 3 fois – durée maximale de 4 ans.

- Montant initial du marché public – lot 16:

- Taux de la TVA : 5.5%
- Montant HT : 34 861.00€
- Montant TTC : 36 778.35€

D - Objet de l'avenant

- Modifications introduites par le présent avenant :

Les modifications de l'avenant portent sur l'acte d'engagement article 5 « Prix ». Cette modification se justifie par une augmentation, un accroissement des besoins et des commandes de la collectivité. Pour ce faire, il s'agit d'augmenter de 10% le montant maximum du lot n°16 – fruits et légumes issus de l'agriculture biologique.

	Montant HT initial	Application augmentation avenant 10%	Montant HT avec augmentation	Montant TTC (TVA 5.50%) avec augmentation
Lot 16 annuel	34 861.00	3486.10	38 347.10	40 456.19

- Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

Non Oui

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 5.50%
- Montant HT : 3486.10€
- Montant TTC : 3677.83€
- % d'écart introduit par l'avenant : 10%

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 5.50%
- Montant HT : 38 347.10€
- Montant TTC : 40 456.19€



E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
Tissot Yannick, DIRIGEANT	MALLANE, le 10.04.24	 SALADE 2 FRUITS Route de St Rémy 13910 Maillane Tel : 04 13 60 00 13 SAS au capital 70 000€ siren 511 118 929 RCS Tarascon N° TVA FR05 511 118 929

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

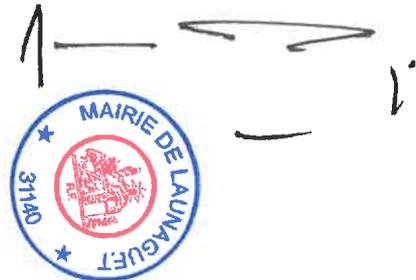
Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : , le 30/08/2024

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)





G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

■ **En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ **En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :**

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ **En cas de notification par voie électronique :**

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)